



ELYSÉE 2 SCCR

Petit rappel de règles de bien vivre en communauté

Mesdames, Messieurs,

Notre personnel du Service Nettoyage retrouve de plus en plus de déchets dans les poubelles extérieures qui n'ont rien à faire là.

Nous vous rappelons que vous devez descendre vos **poubelles ménagères** dans le **local vide-ordures**. En aucun cas elles doivent être abandonnées dans les poubelles extérieures. Elles les encombrent rapidement et c'est une surcharge de travail pour le personnel qui les vide.

C'est la même chose pour les garnitures adultes (couches) retrouvées dans les poubelles extérieures.

Le personnel d'aide à la personne et infirmières s'en débarrassent non emballées une fois sortis de l'immeuble. Ils doivent les laisser chez leur patient qui voudra bien les emballer dans un **sac-poubelle fermé** avant de les jeter dans les poubelles du **local vide-ordures**.

Merci de respecter ces règles de sécurité et d'hygiène.

Comptant sur votre civilité et votre collaboration.

Cordialement.

Le SCCR